

AGRICULTURE | La confédération paysanne a organisé cette visite à Eurre

La ferme Eurreuse, un élevage à taille humaine

Dans le cadre des élections professionnelles des chambres d'agriculture, fixées au 31 janvier 2019, la Confédération paysanne de la Drôme a organisé, jeudi 6 décembre, une visite de la chevrerie de la ferme Eurreuse, située à Eurre.

Sébastien Bost est installé depuis 2006 avec sa femme Agathe. Ensemble, ils sont éleveurs caprins et porcins bio et en plein air, deux élevages complémentaires. Leur troupeau est constitué d'une centaine de chèvres, installées dans une bergerie de 600 m². Et aussi de cinq à six cochons, deux laies et un vertrat. Ils ont donc un élevage à taille humaine qui prône le bien-être de l'animal.

Ils fabriquent aussi des tommes de chèvres, des yaourts et de la charcuterie de chèvre bio. Leurs chèvres donnent 450 à 500 litres de lait par jour et sont traitées deux fois par jour, au rythme de 100 chèvres en 1 heure avec une trayeuse. Le lait est contrôlé trois fois par an pour sa qualité.

Ils vendent également des porcelets élevés au petit-lait de chèvre et des chevreaux à Pâques et Noël.

Ils ont autonomes pour la nourriture bio nécessaire pour leur troupeau en fourrage, en céréales, en légumineuses et en soja.

Devant une vingtaine de personnes, Sébastien Bost a précisé qu'il travaille avec la



Au cours de la visite de la ferme Eurreuse.

restauration collective, la cantine de l'école de Eurre et la cuisine centrale de Valence Agglo qui fournit 5 000 repas par jour pour faire partager les produits bio locaux au plus grand nombre. Il souhaite aussi sensibiliser

les jeunes consommateurs aux produits bio et locaux. Il vend également ses produits en circuit court dans deux magasins de producteurs : "La Charrette" à Crest et "A travers champs" à Loriol.

La visite s'est terminée par

une table ronde autour du thème de l'installation en agriculture bio. Plusieurs personnes présentes ont aussi parlé de leur difficulté à s'installer et à accéder au foncier.

F.R.